



Séance du Jeudi 27 Mai 2021
Délibération n°20210527_04

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 52

Pouvoirs : 6

Suppléants : 3

= VOTANTS : 61

- dont « pour » : 61

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : Sport - attribution de subvention à l'association ACJAR (Courses cyclistes)

Le jeudi 27 mai 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21 mai 2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD – salle polyvalente de TUSSON.

Présents : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - BORNE Bernard - MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - LEMAIRE Marie-Claude HENTRY Jimmy - ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise - VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne - BONNET Franck - FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

AGUESSEAU Norbert représenté par Caroline PERRON - suppléante

LAVERGNE Didier représenté par Thierry SYLVESTRE - suppléant

CHARRIAUD Sébastien représenté par Jean-Marc BOULLET - suppléant

COMBAUD Renaud pouvoir à GEOFFRION Olivier

THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

JEUNE Karine - SEVRIT Raymond

Absents non excusés : COMBAUD Alain – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - BOURABIER Jacques - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : Sport - attribution de subvention à l'association ACJAR (Courses cyclistes)

Vu la demande de subvention de l'association « ACJAR »,

Vu l'avis du bureau communautaire,

Monsieur le Vice-Président en charge des Finances rappelle les motifs et les montants sollicités dans le cadre de cette demande :

Demandeur :	Association Cycliste Jarnac Aigre Rouillac « ACJAR »
Objet :	Organisation du tour cycliste « Challenge Cœur de Charente » reporté le 08/08/2021
Budget prévisionnel :	11 419 €
Montant de la subvention demandée :	500 €
Autres recettes attendues :	Subvention Département = 2 500 € Subvention Saint-Fraigne = 468 € Subvention 14 communes traversées = 2 100 € Participation loto 2019 = 3 645 € Publicité = 700 € Partenariats = 1 406 € Divers = 100 €

Le bureau communautaire propose de verser une subvention de 500 € au profit de l'ACJAR dans le cadre de l'organisation du tour cycliste « Challenge Cœur de Charente » 2021.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 500 € à l'association ACJAR au titre de l'organisation du tour cycliste « Challenge Cœur de Charente » 2021.
- **D'INSCRIRE** les crédits précités au titre du budget 2021 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

